

L'hon. M. HANSON: Après ces paroles du ministre à ce sujet (je les avais oubliées) je ne veux pas croire un instant que M. MacMillan consentirait plus volontiers que le ministre à violer son serment. J'ai pu me tromper. De toute façon j'aimerais qu'on sache que je n'ai eu avec M. MacMillan que des rapports francs et ouverts. Ils l'ont toujours été et j'espère qu'ils le seront toujours. Il a déjà eu la bonté d'aider un de mes amis à conclure un marché très important. Il s'agissait de bois d'œuvre, et il lui fallait se procurer de la monnaie américaine. Mon ami lui est éternellement reconnaissant ainsi que moi.

Telle n'est pas cependant la question. Ces industriels—on me dit qu'ils étaient au nombre de six, bien que je n'en sois pas certain—se sont rendus chez le ministre suppléant à la demande de ce dernier, vers le 7 janvier, et lui ont soumis un plan adopté à l'unanimité au sujet de la ligne de conduite à suivre. Je ne possède pas un exemplaire du rapport, mais on m'en a communiqué la substance. Je constate, à la lumière de la déclaration faite par le ministre cet après-midi qu'on ne m'a pas parlé du cinquième point, mais on m'a fait part des quatre autres, que j'ai inclus dans ma déclaration et le ministre les a répétés presque textuellement aujourd'hui.

L'hon. M. HOWE: L'honorable député, s'il n'était pas au courant, était bien le seul au pays dans ce cas. Tous les journaux étaient renseignés.

L'hon. M. HANSON: Sur ma parole, je n'étais pas au courant.

L'hon. M. HOWE: Tous les journaux avaient la nouvelle. Les faits ont été rapportés dans un article signé par un certain Richard Guthrie, que je ne connais pas et que je n'ai pu retracer.

L'hon. M. HANSON: Il m'est également inconnu—je n'en ai jamais entendu parler.

L'hon. M. HOWE: Moi non plus.

L'hon. M. HANSON: Mais voici les quatre recommandations faites au ministre suppléant. Le ministre a fait allusion à une cinquième que j'oublie. Or, voici les recommandations, telles que je les comprends: 1. Que la Federal Aircraft Limited soit dissoute; 2. que la De Havilland Aircraft of Canada soit chargée de diriger ou administrer, au nom du ministère des Munitions et Approvisionnements, l'entreprise Avro-Anson, et qu'on lui transporte le personnel, le matériel, les documents, et le reste de la Federal Aircraft; 3. que la De Havilland devienne responsable des questions techniques et du matériel à obtenir; 4. que le ministère des Munitions et Approvisionnements prenne à sa charge les obli-

gations contractuelles et financières de la Federal Aircraft et qu'il remplisse le même rôle au point de vue financier.

En d'autres termes, on proposait que l'Etat assume les charges de sa paternité. Quand à la cinquième recommandation, je ne me rappelle plus ce qu'en a dit le ministre. A tout événement, je n'ai jamais vu le texte même du rapport et n'en puis rien dire. Mais le ministre admet aujourd'hui que tel est bien l'exposé exact de la situation.

L'hon. M. HOWE: J'ai dit que, coïncidence étrange, cela correspondait parfaitement au texte même de la lettre.

L'hon. M. HANSON: Cela a sûrement paru plus d'une fois dans les journaux. M. Grant Dexter ne l'a-t-il pas communiqué à la *Free Press* de Winnipeg? Ce journal ne l'a-t-il pas publié?

L'hon. M. HOWE: Je l'ignore.

L'hon. M. HANSON: Le *Financial Post* l'a publié, et nombre d'autres journaux. On sait couramment que la chose a eu lieu et on connaît la teneur de la lettre. J'ignore qui en a donné communication aux journaux; je n'en ai pas la moindre idée. Je n'en ai pas et n'en ai jamais eu copie. Mais on m'en a fait connaître la substance.

Ce document portait la signature des principaux dirigeants des six corporations tenues par contrat à fabriquer ces avions pour le compte de la Federal Aircraft. Voici les noms des sociétés en question qu'énumère ce document: Canadian Car and Foundry, Ottawa Car and Aircraft Limited, National Steel Car Corporation, de Havilland Aircraft, Boeing Aircraft of Canada et Massey-Harris Company Limited.

Si cette liste est inexacte, qu'on me l'indique. S'il est d'autres sociétés, j'aimerais à en connaître le nom. Voilà ce qu'on a recommandé au ministre. Je m'arrête un instant pour signaler que le motif d'une telle proposition au ministre, à ce que je comprends, résidait dans le fait que la Federal Aircraft, malgré la valeur de la direction, n'avait pu réaliser son objectif et que ces sociétés se trouvaient paralysées, non seulement par la difficulté de se procurer les pièces, mais aussi par de nombreux autres problèmes relatifs avec accessoires, au matériel et aux pièces que la Federal Aircraft devait leur fournir.

Mais le plus grand obstacle que l'on n'avait pas surmonté concernait les données techniques relatives aux avions, lesquelles constituaient une partie très importante des opérations de la Federal Aircraft. Il faut, me dit-on, plus de vingt mille bleus pour un seul de ces moteurs.